

PROFILES DE PANNEAUX MOBILES COMPOSITES RESISTANCE AU FLUAGE EN CISAILLEMENT

Page 1/4

SANS RESTRICTION D'UTILISATION

AVANT-PROPOS

Ce document est en conformité technique avec la méthode d'essai RENAULT D45 1443.

Il ne doit pas être modifié sans une consultation préalable de RENAULT.

Il est conforme à l'accord intervenu entre les Services Normalisation de PEUGEOT S.A. et RENAULT en JUILLET 1993.

1.OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

Cette méthode a pour objet la caractérisation de la résistance au fluage en cisaillement des profilés tubulaires collés sur leur agraphe.

2.PRINCIPE

Une éprouvette découpée dans un profilé est soumise à un effort de cisaillement. L'effort est appliqué dans le plan de liaison de l'agraphe ("snaçon") et du profilé d'étanchéité, pendant un temps et à une température donnés.

3.APPAREILLAGE

3.1.ETUVE

dont la température peut s'élever à 100 °C et dont la précision est de 1 °C.

3.2.APPAREIL DE DECOUPE

3.3.CORNIERE

permettant le clipsage de l'agraphe (voir annexe).

3.4.TIGE METALLIQUE

de longueur 120 mm $\pm$ 1 mm, de diamètre 6 mm et de masse inférieure à 50 grammes.

3.5.CHARGE

de 15 newtons.

3.6.REGLET

4.PREPARATION DES EPROUVETTES

- Mesurer une éprouvette de longueur 100 mm $\pm$ 5 mm dans le profilé tubulaire à l'aide du réglet (3.6).
- Découper l'éprouvette à l'aide de l'appareil de découpe (3.2).
- Clipser l'éprouvette sur la cornière (3.3).
- Glisser la tige (3.4) dans l'éprouvette.

5.MODE OPERATOIRE

- Régler la température à celle indiquée dans les documents.
- Appliquer à chaque extrémité de la tige (3.4) la charge (3.5).
- Placer l'ensemble (cornière + éprouvette + tige) dans l'étuve (3.1).
- Laisser en étuve pendant 2 heures.
- Sortir l'ensemble de l'étuve.

6.EXPRESSION DES RESULTATS

Noter les glissements éventuels :

- de l'éprouvette par rapport à la cornière,
- du profilé tubulaire par rapport à l'agrape sur laquelle il est collé.

7.PROCES-VERBAL D'ESSAI

Outre les résultats obtenus, le procès-verbal d'essai doit indiquer :

- la référence de la présente méthode,
- la référence du produit essayé et le nom du fournisseur,
- la température de l'essai,
- les détails opératoires non prévus dans la méthode ainsi que les incidents éventuels susceptibles d'avoir agi sur les résultats.